

RESTAURER LA CONFIANCE

pour que
LE PEUPLE S'EXPRIME !

Version complète



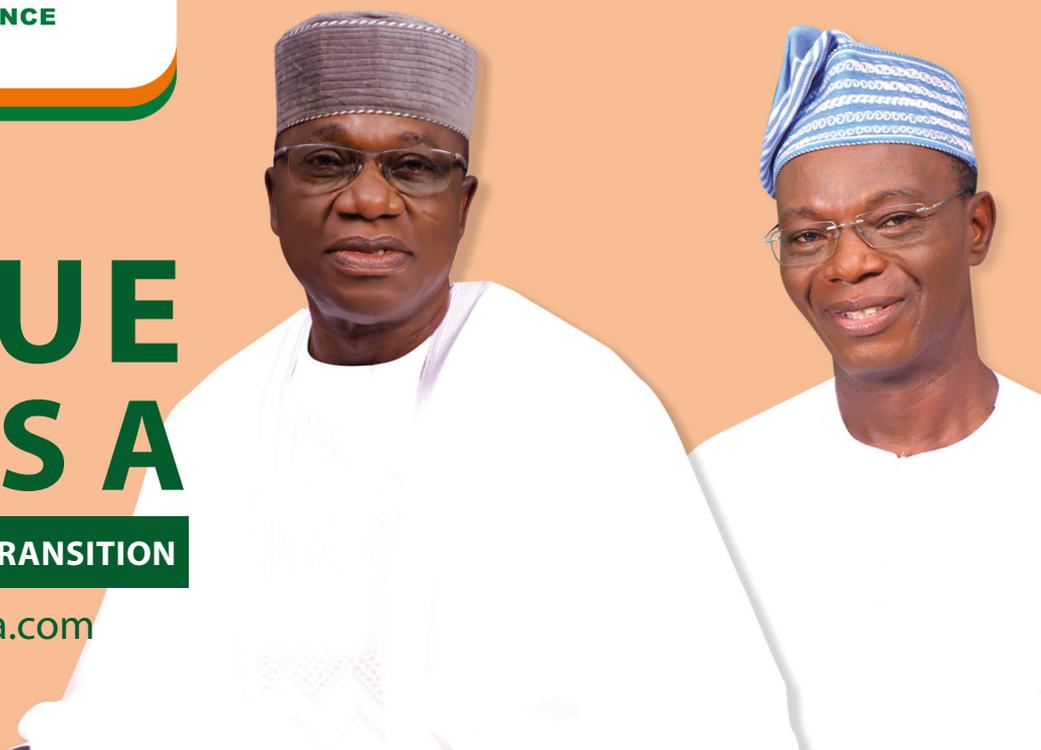
RLC
RESTAURER
LA CONFIANCE

PRÉSIDENTIELLE 2021

**KOHOUE
AGOSSA**

LE DUO DU MANDAT DE LA TRANSITION

www.kohoue-agossa.com



FOI - AUDACE - ENGAGEMENT

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
AXE 01 : ETAT DE DROIT, DÉMOCRATIE ET PAIX	4
AXE 02 : JUSTICE POUR TOUS	7
AXE 03 : EDUCATION NATIONALE	8
AXE 04 : EMPLOI DES JEUNES ET PROMOTION DE LA FEMME	11
AXE 05 : GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET ADMINISTRATION	12
AXE 06 : ECONOMIE	13
AXE 07 : RELATIONS INTERNATIONALES ET DIPLOMATIE	14
AXE 08 : ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	15
AXE 09 : ENERGIE ET EAU	16
AXE 10 : SANTÉ	17
AXE 11 : DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION	18
AXE 12 : NUMÉRIQUE	19
AXE 13 : SÉCURITÉ ET DÉFENSE	20
AXE 14 : ARTISANAT, CULTURE ET TOURISME	21
AXE 15 : SPORTS	22
AXE 16 : INFRASTRUCTURES	23

AVANT-PROPOS

Dans un pays où la méfiance et la suspicion sont la règle et la confiance l'exception, rien de constructif ne peut être entrepris dans la durée.

Depuis le renouveau démocratique de 1990 caractérisé par le pluralisme politique et le rôle très important de l'argent dans l'organisation des élections ainsi que l'achat des consciences, tout ce qui constituait le socle des vertus et valeurs béninoises en matière de respect de la chose publique et du sacré s'était effondré. La marchandisation de tout avait foulé au pied ce qui constitue le fondement cardinal du vivre ensemble béninois qu'est la confiance entre nous.

L'avènement du régime du « Nouveau Départ » et de la « Rupture » attendu pour enfin colmater les brèches de la division et induire entre Béninois une nouvelle cohésion afin de mieux les rassembler autour d'un idéal commun et bien partagé est malheureusement vécu comme un grand cauchemar renforçant davantage la méfiance au sein des populations. Le non-respect de la parole donnée est devenu la règle.

L'élection présidentielle du 11 avril 2021 arrive dans un contexte politique très tendu. Des lois scélérates et des réformes politiques non consensuelles ont placé le Bénin dans une zone de turbulence. La peur hante désormais le jeu politique. Cette réalité ne peut garantir le développement.

C'est pour cela que notre candidature est placée sous le signe de la RESTAURATION DE LA CONFIANCE. Sans la confiance entre fils et filles de ce pays, rien de constructif n'est possible.

Nous proposons aux Béninois un MANDAT DE TRANSITION. Ce mandat nous permettra de remettre en place des lois consensuelles. Notre Mandat ne durera que le temps des réformes politiques et judiciaires nécessaires au retour de la confiance dans notre pays. Après la transition (avant le terme des 5 ans), nous organiserons une élection présidentielle ; ce qui permettra à notre pays de redémarrer sur des bases saines.

Notre projet de société est donc inspiré par les enjeux politiques.

Bonne lecture !

AXE 01

ETAT DE DROIT, DÉMOCRATIE ET PAIX



ETAT DES LIEUX :

A l'issue de la Conférence nationale des forces vives de la Nation de 1990, le peuple béninois, seul détenteur de la souveraineté, a opéré des choix clairs pour son développement. La démocratie a été consacrée et le multipartisme intégral, l'économie libérale, la liberté d'association et d'entreprise, la liberté d'opinion et d'expression,

sont devenus le terreau de ce nouvel idéal de faire du « quartier latin de l'Afrique », un exemple de havre de paix, unique en son genre, sur le Continent noir et partout dans le monde. Mais, à partir de 2016, le pacte social béninois a été désacralisé, perverti, détourné de ses objectifs premiers et totalement rompu.

RESTAURER LA CONFIANCE

pour que LE PEUPLE S'EXPRIME !

Elections exclusives, vassalisation et caporalisation des institutions républicaines, instrumentalisation de la justice, non-respect des décisions de justice, opacité dans la gestion des affaires publiques, persécutions et contraintes des opposants à l'exil, utilisations d'armes létales contre les populations non armées, prise des lois arbitraires et atouchements non consensuels de la Constitution de 1990, licenciements tous azimuts, la dissémination de la peur, sont devenus le lot quotidien du peuple béninois qui a pourtant scellé ces méthodes "dictatoriales" dans le cachot de l'Histoire. Le peuple béninois s'est découvert abusé, floué et trompé par la « ruse » et la « rage ». Il a perdu confiance en ses institutions et en ses dirigeants.

C'est pourquoi mesurant la portée de l'enjeu des consultations électorales d'Avril 2021 et conscient de l'impérieuse nécessité pour le peuple béninois d'opérer l'alternance à la tête du pays pour mettre à ces souffrances qui n'ont que trop durées, Nous,

Corentin Kohoué et **Iréne Agossa** Candidats respectivement au poste de Président de la République et de Vice-Président de la République, sommes constitués en ticket présidentiel pour **RESTAURER LA CONFIANCE**.

Notre mandat sera un mandat de transition. Le Plan d'Urgence pour la Restauration de La Confiance (PU-RLC) élaboré pour la circonstance aura une durée moins courte que le mandat de 5 ans constitutionnel, pour remettre le pays sur les rails. C'est dire que nous ne conduirons pas à terme le quinquennat que le peuple béninois s'apprête, en Avril 2021, à nous offrir. Nous rendrons le tablier après l'organisation des élections générales inclusives, libres et transparentes que nous proposons et qui permettra de mettre en place un Parlement réellement représentatif de la volonté du peuple souverain, cœur de toute démocratie.

NOUS PROPOSONS DE FAÇON CONCRÈTE DE :

- **Promouvoir le dialogue national, gage de la cohésion et l'unité nationales ;**
- **Respecter la liberté de la presse**
- **Protéger le syndicalisme.**

Très attaché au « contrat social » de 1990, conclu après des luttes acharnées et grands sacrifices, le peuple béninois n'envisage pas passer à une autre constitution sans un consensus minimum de toute la classe politique sur les points névralgiques à retoucher. L'essentiel est que le débat se fasse et qu'aucune révision ni adoption de constitution, socle d'un pays démocratique, ne se fasse dans la clandestinité et dans l'opacité.

Avant donc toutes assises nationales, le retour à la Constitution originel est impératif. Cette action ne sous-entend pas que nous sommes contre une révision constitutionnelle ou l'adoption d'une autre constitution mais la composition actuelle de l'Assemblée nationale -monocolor- décrédibilise toute action dans ce sens. Il faut que cette procédure de révision ou d'adoption d'une nouvelle constitution tire sa sève du consensus national, cher à nos compatriotes béninoises et béninois, et se déroule dans des conditions claires et bien définies de commun accord avec la classe politique nationale, mouvance comme opposition, et la société civile.

RESTAURER LA CONFIANCE

pour que LE PEUPLE S'EXPRIME !

■ Convoquer dès 2022 une Conférence Nationale de Restauration (CNR) :

Cette conférence qui sera le *bis repetita* mais en version plus améliorée que celle de 1990, permettra aux acteurs que nous sommes de nous parler à nouveau et d'aplanir les divergences pour remettre le Bénin en orbite pour son rayonnement au concert des nations.

■ Organiser une élection référendaire en 2022 :

Par ce référendum constitutionnel, le peuple souverain sera consulté pour adhérer ou non aux résolutions qui sortiront des assises de la CNR 2022, en l'occurrence les modifications constitutionnelles contenues dans la nouvelle Loi, une constitution modifiée ou une nouvelle constitution, symbole de **LA CONFIANCE RESTAUREE.**

Le voile du bâillonnement du peuple béninois, seul détenteur de la souveraineté, sera ainsi déchiré et le peuple, le vrai, sera affranchi.

■ Organiser les élections générales en 2023 :

En 2023, nous appellerons les compatriotes béninoises et béninois aux urnes pour élire leurs représentants dans les gouvernements locaux ou collectivités locales, leurs représentants à l'Assemblée Nationale et leur(s) dirigeant(s) au sommet de l'Etat.

Ce mécanisme permettra de rétablir l'équilibre des différents pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, de manière à ce que l'un ne devienne pas l'extension de l'autre pour qu'on n'assiste plus au micmac institutionnel entretenu au service d'un individu et d'un clan, au détriment du peuple. Pour que chaque pouvoir joue convenablement son rôle et dans les limites constitutionnelles pour favoriser la bonne santé de la démocratie de notre pays.

Le Bénin était un pays démocratique et envié de par le monde grâce à la qualité et la force de ses institutions républicaines. C'est encore possible d'y revenir. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble à **RESTAURER LA CONFIANCE.**

AXE 02

JUSTICE POUR TOUS

ETAT DES LIEUX :

Depuis 1990, le Bénin n'a pas été aussi mal dans un secteur aussi délicat que celui de la Justice. Une Justice « privatisée » et instrumentalisée par le pouvoir en place depuis 2016 pour faire peur aux opposants politiques et aux partenaires sociaux.

La composition du Conseil Supérieur de la Magistrature a été modifiée et la présence de l'exécutif a été renforcée pour mieux "caporaliser" l'appareil judiciaire.

La Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) a été créée et apparaît aujourd'hui comme un instrument de répression de tout citoyen qui élève sa voix contre les dérives du pouvoir exécutif.

Le manque de ressources humaines, financières et matérielles demeure un point sensible qui concourt aux faibles performances du secteur judiciaire.

NOUS PROPOSONS DE :

- **Restaurer l'indépendance de la magistrature et de la justice et consacrer le retrait des membres du pouvoir exécutif du Conseil Supérieur de la Magistrature, cet organe stratégique qui a pour vocation de servir de contrepoids entre l'Exécutif et le Judiciaire ;**
- **Restaurer l'inamovibilité des juges de siège ;**
- **Garantir l'accès à un procès équitable pour tous les justiciables ;**
- **Gracier tous les détenus politiques ;**
- **Motiver le retour au bercail des exilés politiques ;**
- **Revoir les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) ;**
- **Revoir la carte judiciaire et recruter du personnel de justice afin de rapprocher l'administration judiciaire des citoyens ;**
- **Humaniser l'environnement carcéral ;**

AXE 03

EDUCATION NATIONALE

A la veille de son entrée en fonction, des journalistes avaient demandé à l'ancien Premier Ministre Britannique Tony Blair ses trois priorités et il avait répondu ceci :
Mes trois priorités sont :

L'Education ;
L'Education ;
L'Education.

Si un dirigeant de la trempe du Premier Ministre Tony Blair qui a dirigé l'une des plus vieilles nations comme la Grande Bretagne fait de l'Education ses trois priorités, que devrions-nous faire ? Que devrions-nous faire nous qui avons réussi à transformer un « quartier latin » en quartier crétin ?

Depuis une trentaine d'années, le pouvoir ne se trouve ni dans les mains des détenteurs des armes les plus sophistiquées ni dans les coffres forts ou les banques de ceux qui sont milliardaires en dollars ou en Euros.

Le Pouvoir est détenu par ceux qui MAITRISENT LES VRAIS SAVOIRS et COVID 19 est venu nous le démontrer.

Pour une Nation aussi ambitieuse que la nôtre, la pertinence et l'efficacité des grandes orientations et des décisions qui en découlent sont, pour ce secteur névralgique, un point déterminant.

L'Education nationale comprend essentiellement 3 ordres que sont : les enseignements maternel et primaire (i), l'enseignement secondaire et la formation technique (ii) et l'enseignement supérieur et recherche scientifique (iii). A chacun de ces niveaux, nous avons formulé des propositions fortes pour rendre plus performant notre système éducatif.

I- ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE :

ETAT DES LIEUX :

Insuffisance de personnel enseignant qualifié ;
Insuffisance d'infrastructures scolaires ;
Faible taux de scolarisation préscolaire et primaire ;
Faible taux d'achèvement ;

FACE À CES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT, NOUS PROPOSONS DE :

- **Rendre obligatoire et gratuit le cycle primaire**
- **Doter les écoles en cantines scolaires et renforcer celles qui existent;**
- **Recruter du personnel enseignant qualifié et en quantité suffisante ;**
- **Former le personnel pour améliorer la qualité de l'enseignement distillé aux écoliers ;**
- **Introduire l'Anglais et une langue nationale - suivant la région – dans les programmes d'enseignements préscolaire et primaire ;**
- **Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'information au profit des parents d'écoliers pour améliorer les faibles taux enregistrés dans les sous-secteurs ;**
- **Réintroduire les cours de morale et d'éducation civique ;**
- **Réintroduire la formation à la coopérative scolaire et aux métiers ;**

II- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET FORMATION TECHNIQUE :

ETAT DES LIEUX :

Insuffisance de personnel enseignant qualifié ;
Insuffisance d'infrastructures scolaires ;
Inadéquation (désuétude) des filières de formations proposées ;
Insuffisance d'intrants pédagogiques et matériels techniques ;

FACE À CES DIFFICULTÉS, NOUS PROPOSONS DE :

- **Recruter du personnel enseignant qualifié et en quantité suffisante pour améliorer les ratios élèves/enseignants ;**
- **Former le personnel pour améliorer la qualité de l'enseignement distillé ;**
- **Veiller à une meilleure répartition des cadres en fonction sur le territoire national ;**

- Orienter les formations vers les secteurs porteurs de l'économie pour une meilleure adéquation entre formations et besoins du marché de l'emploi ;
- Réaliser des infrastructures notamment des modules de salles de classes, blocs administratifs, des laboratoires et bibliothèques très bien équipés ;
- Introduire le numérique dans l'offre éducative ;

III- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

ETAT DES LIEUX :

.....

Insuffisance de personnel enseignant qualifié dans les facultés et écoles ;
Insuffisance d'infrastructures notamment d'amphithéâtres et laboratoires dans les universités ;
Faible implication des organisations estudiantines dans la gestion des affaires académiques ;
Faible financement de la recherche scientifique ;

NOUS PROPOSONS DE :

.....

- Créer de nouveaux statuts des universités publiques avec une forte implication des chefs d'entreprises dans les Conseils d'Administration ;
- Recruter des Recteurs, des Doyens des facultés, des Directeurs des Grandes Ecoles et Instituts par les Conseils d'Administration sur les bases de compétences scientifiques, managériales et Carnets d'adresse dans les secteurs de la production et des finances ;
- Restaurer l'élection des Doyens des facultés et Directeurs d'écoles nationales par leurs pairs (Le monde de l'emploi exige de nouveaux dirigeants des universités) ;
- Adapter les offres de formations dans les universités à la demande sur marché de l'emploi
- Faciliter l'accès des étudiants aux outils informatiques
- Installer des points d'accès internet haut débit en accès libres sur tous les campus universitaires ;
- Créer des Centres Numériques sur tous les campus universitaires ;
- Impliquer résolument les associations estudiantines dans la gestion des œuvres universitaires ;
- Revoir le mécanisme d'attribution des bourses et secours universitaires ;
- Revoir la carte universitaire ;
- Augmenter la part budgétaire de la recherche scientifique ;

AXE 04

EMPLOI DES JEUNES ET PROMOTION DE LA FEMME

ETAT DES LIEUX :

Selon les chiffres de l'Institut National de la statistique et de l'analyse en 2017, le taux de chômage est de 2,3%. Mais le sous-emploi reste le grand défi majeur. 72 % des actifs sont sous employés. Face à cette situation, il faut des solutions adaptées.

NOUS PROPOSONS DE :

- Lutter contre le chômage et l'exclusion sociale ;
- Créer dans toutes les incubateurs d'entreprises de jeunes qui auront pour missions de susciter, d'aider à s'installer et d'accompagner pour faciliter l'atteinte des objectifs. Ces structures essentielles s'établiront dans les secteurs agricoles, industriels, numériques et de services (Pas clair !)
- Faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs au financement par la création d'un fonds de garantie;
- Inciter fiscalement les entreprises et autres structures à embaucher les jeunes ;
- Revoir à la hausse le salaire minimum intra-professionnel garanti (SMIG) ;
- Promouvoir la femme dans les instances de prise de décisions ;
- Financer les projets et activités génératrices de revenus à travers un programme spécial de micro finance qui sera mis en place au profit des femmes et des jeunes.



AXE 05

GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET ADMINISTRATION

ETAT DES LIEUX :

L'administration publique béninoise peine à donner le meilleur d'elle-même, alors qu'elle a un rôle central dans l'édification de notre Etat et le processus de développement du pays.

Pour rendre performante l'administration et promouvoir une meilleure gestion des affaires publiques,

NOUS ENVISAGEONS DE :

- **Moderniser la fonction publique en informatisant l'administration et en mettant l'accent sur l'e-administration, la numérisation des documents, la conservation des archives numériques, une informatisation plus accrue des communications administratives ;**
- **Lutter contre la corruption et l'impunité ;**
- **Moderniser la gestion de l'administration publique**
- **Former les agents de la fonction publique aux usages numériques ;**
- **Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence ;**
- **Engager des réformes dans la fonction publique, l'administration territoriale etc. ;**
- **Mettre en place des moyens de formation, d'encadrement et de renforcement de capacités des agents de fonction publique ;**
- **Promouvoir le dialogue social au sein de l'administration.**

AXE 06

ECONOMIE

ETAT DES LIEUX :

L'économie béninoise est portée principalement par la production cotonnière et les activités liées au Port autonome de Cotonou. Alors notre politique économique se propose d'appuyer nos actions sur la mise en place d'une série de stratégies efficaces qui permettront à terme de monter le taux de croissance du pays pendant les 5ans à venir malgré les chocs exogènes actuels notamment liés à la Covid-19, et de mieux redistribuer la richesse créée.

NOUS PROPOSONS :

- L'amélioration des performances enregistrées dans la filière coton ;
- La mise en œuvre d'une forte et efficace politique de diversification agricole ;
- L'amélioration de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou à travers des réformes courageuses et efficaces ;
- La réalisation des infrastructures routières de qualité pour faciliter le transport des matières premières vers les points d'écoulement ;
- L'amélioration du climat des affaires ;
- L'accompagnement des activités de l'informel dans le processus de leur transformation en activités formelles afin de mieux protéger les acteurs, réguler les activités, contribuer à leur financement pour en faire des leviers économiques ;
- L'élargissement de l'assiette fiscale grâce à une grande réforme fiscale qui alliera la modernité des outils, notre réalité économique et la sensibilisation des acteurs économiques et autres ;
- L'option des Investissements Directs Etrangers (IDE) et des Partenariats Public-Public ou Public-Privé pour implanter des usines de fabrication mécanique, électronique et bénéficier prioritairement de la commande publique nationale ;

AXE 07

RELATIONS INTERNATIONALES ET DIPLOMATIE

ETAT DES LIEUX :

Le Bénin a peu d'influence diplomatique dans la sous-régionale et en Afrique. Et c'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé de la réduction de la carte diplomatique avec la fermeture des ambassades. Cette option est objet de critiques dans les milieux diplomatiques.

DANS CE CONTEXTE, NOUS PROPOSONS DE :

- Participer activement à l'intégration sous régionale et régionale ;
- Intensifier la diplomatie économique à travers le monde ;
- Apporter les bons offices, la diplomatie préventive et la médiation lorsqu'ils sont demandés en vue de prévention ou de règlements de conflits en Afrique ;
- Attirer des investisseurs directs étrangers à travers la valorisation des atouts et attraits naturels et touristiques ;
- Intensifier la coopération militaire ;
- Encourager la coopération universitaire ;
- Promouvoir la diplomatie de bon voisinage en Afrique de l'Ouest.

AXE 08

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

ETAT DES LIEUX :

Malgré les efforts déployés par les gouvernements successifs, la protection de la nature et l'agriculture au Bénin ne sont pas encore suffisamment prises en compte dans les politiques publiques.

- Mettre en place une vraie politique de diversification agricole ;
- Préserver les écosystèmes terrestres et aquatiques, les restaurer s'ils sont en état de dégradation ;
- Intensifier les travaux de boisement et de reboisement ;
- Promouvoir l'exploitation écologique des ressources naturelles ;
- Appuyer le développement des énergies renouvelables non polluantes et l'utilisation des technologies non destructrices de l'environnement ;
- Lutter contre la déforestation, la pollution quelle qu'elle soit, la dégradation des sols et l'exploitation non durable des ressources naturelles ;
- Intensifier la lutte contre le braconnage, l'exploitation illégale et le trafic illicite des espèces protégées ;
- Appuyer la mise en place des schémas directeurs cohérents pour changer nos villes en villes nouvelles et modernes ;
- Doter les villes des infrastructures urbaines de qualité à la portée de tous les citoyens ;
- Rénover et restructurer les quartiers dits précaires ;
- Désenclaver toute zone urbaine et faciliter les liaisons entre les quartiers ;
- Nettoyer en permanence les villes en y organisant le ramassage et le traitement des ordures, le curage des caniveaux et des égouts, l'entretien des artères, des places et jardins par des professionnels ;
- Découpler la construction de logements sociaux et encourager les activités de grands promoteurs immobiliers ;
- Encadrer et contrôler les prix de location des logements ;
- Mutualiser le développement de l'habitat, des transports urbains et de la préservation de l'environnement urbain ;
- Sécuriser le foncier, qu'il relève d'une zone urbaine, péri-urbaine ou rurale.
- Créer une usine de transformation des matières premières locales dans chaque commune ;
- Peaufiner le cadastre national pour faciliter l'entrepreneuriat agricole ;
- Diversifier les espèces végétales et animales.

AXE 09

ENERGIE ET EAU

ETAT DES LIEUX :

La fourniture d'électricité et d'eau constitue un défi majeur pour notre pays. Des millions de Béninois souffrent encore du manque de ces denrées élémentaires.

- **Mettre en place un programme dénommé « Eau pour tous », qui aura pour objectif la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau dans tous les villages du Bénin et comme base la politique nationale de l'eau ;**
- **Accroître les capacités de production d'eau potable dans les villes et moderniser les réseaux de sa distribution ;**
- **Mettre en œuvre des projets d'électrification rurale en visant la couverture de l'ensemble des localités rurales ;**
- **Développer de nouvelles capacités de production d'électricité ;**
- **Construire des barrages, des centrales solaires pour l'atteinte de l'autonomie énergétique ;**
- **Moderniser les réseaux de distribution de l'électricité dans les villes.**

AXE 10

SANTÉ

ETAT DES LIEUX :

Avec un personnel médical démotivé, des réformes insuffisantes et des investissements très faibles, le secteur de la santé mérite une meilleure thérapie.

NOUS PROPOSONS DE :

- Améliorer l'offre et la qualité des soins dans nos hôpitaux ;
 - Comblent les déficits en ressources humaines dans le secteur de la santé ;
 - Créer un fonds d'investissement dans le secteur de la santé
 - Construire de grands hôpitaux et les équiper avec des matériels sanitaires de dernière génération ;
 - Réhabiliter et bien équiper toutes les formations sanitaires publiques existantes afin d'assurer une meilleure couverture nationale aux soins de santé ;
 - Veiller à la réalité de la gratuité des actes et des soins sanitaires, accordée par l'Etat au profit de certaines catégories de la population ;
 - Permettre aux populations démunies d'accéder facilement aux soins de santé
- en déterminant des tarifs et des modes de paiement tenant compte des capacités financières des uns et des autres et se fondant sur les principes d'équité et de solidarité nationale ;
 - Mettre en place un vaste programme national de Santé des Adolescents et des Jeunes pour prévenir et interdire les grossesses précoces en milieu scolaire et d'apprentissage ;
 - Mettre en place une couverture sanitaire universelle digne du nom ;
 - Mettre en place et financer des programmes de lutte contre certaines pathologies ;
 - Encourager les initiatives privées d'offre de soins de santé ;
 - Encadrer la médecine traditionnelle

Mesure urgente :

Depuis fin 2019, le monde a été frappé de plein fouet par une pandémie de Covid-19 qui n'est pas encore totalement maîtrisée. Ce nouveau coronavirus a fait perdre la vie à plusieurs de nos compatriotes en un temps record. C'est donc mesurant la portée des dommages causés à la Nation que nous avons pensé à mettre en branle une action d'urgence qui prendra en compte plusieurs volets et notamment les volets sanitaire, économique, social et trans-sectoriel. Cette action permettra non seulement de lutter plus efficacement contre le nouveau coronavirus mais aussi de relancer l'économie nationale basée sur du social. Cette dynamique que nous comptons impulser dès le deuxième trimestre de 2021, rendra plus résiliente et plus forte l'économie nationale.

AXE 11

DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION

ETAT DES LIEUX :

Notre modèle de décentralisation ne répond pas encore aux attentes de développement des populations à la base.

NOUS PROPOSONS DE :

- Renforcer les capacités des autorités locales à définir des politiques pertinentes de développement, de ciblage des programmes et de gestion efficace ;
- Organiser un meilleur transfert des moyens humains et financiers adéquats au profit des collectivités territoriales décentralisées ;
- Faciliter l'accès des populations locales à l'information sur la gestion de leur localité ;
- Encourager les populations à dénoncer les mauvaises décisions et les mauvais actes de gestion locale ;
- Développer des économies locales afin de renforcer les tissus économiques locaux et de booster la croissance économique ;
- Mettre en place un plan économique dans les départements ou zones en fonction de leurs atouts, et mettre l'accent sur la transformation industrielle des produits ;
- Rationnaliser l'exécution des budgets communaux ;
- Mettre en place un mécanisme de formations intensives et renforcement des capacités sur les finances locales, le poumon du développement à la base ;
- Elargir les contrôles exercés sur l'administration locale à toutes les autorités locales qui seront soumises à l'obligation de rendre compte ;
- Encourager les systèmes financiers décentralisés (SFD) à étendre leur réseau dans toutes les communes pour accroître le taux de bancarisation, collecter l'épargne et financer les projets des entreprises locales.
- Instituer un Forum Economique dans tous les départements, qui seront une plateforme de réflexion sur les questions économiques de chaque département et sur les stratégies adéquates à développer pour atteindre les objectifs de développement départemental ;
- Promouvoir la coopération décentralisée au profit des collectivités territoriales décentralisées ;

AXE 12

NUMÉRIQUE

ETAT DES LIEUX :

Le Bénin ne profite pas encore suffisamment du numérique et de ses possibilités en faveur de la croissance économique et du développement.

NOUS PROPOSONS DE :

- Améliorer la qualité de la connexion à internet tout en baissant son coût;
- Stimuler et financer le développement des start-ups et de l'économie numérique ;
- Créer un Haut Conseil de la Prospective Technologique qui sera chargé d'orienter les stratégies de mutation technologique des grands systèmes de la Nation ;
- Mettre en place des conditions propices au développement de l'e-commerce ;
- Mettre en place un programme de création d'école numérique (primaire) au niveau de chaque département ; école où le numérique sera mis au cœur de l'enseignement et où la pratique sera érigée en règle. Il s'agira de rendre obligatoire, dans ces écoles, l'usage de l'ordinateur et d'autres outils électroniques. Une partie de l'enseignement sera faite en Anglais.
- Nouer des partenariats avec des écoles similaires à travers le monde et recevoir dans nos écoles des enseignants étrangers de renom ;
- Créer un « lycée numérique » où les écoliers poursuivront leurs études dans chaque département après l'achèvement de leur cursus à l'école numérique ;
- Envoyer les élèves excellents, sortant des lycées numériques, dans les grandes écoles et les meilleures universités des pays où sont assurés des enseignements en rapport à la révolution numérique en cours ;
- Créer les conditions d'ouverture, dans les prochaines années, d'instituts supérieurs d'enseignement et de recherche dédiés aux technologies du numérique ;
- Soutenir toute initiative (projet/programme) dans le domaine du numérique.

AXE 13

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

ETAT DES LIEUX :

Dans ce contexte de lutte contre le terrorisme, le défi d'équipement et de formation de nos forces de défense et de sécurité reste entier.

NOUS PROPOSONS DE :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens ;
- Recruter du personnel pour les forces de Sécurité et de Défense ;
- Former et renforcer les capacités des Forces Armées Béninoises pour développer leur aptitude aux opérations de maintien de la paix ;
- Equiper les Forces de Sécurité et de Défense et réorienter notre outil national de renseignements ;
- Développer des coopérations militaires.

AXE 14

ARTISANAT, CULTURE ET TOURISME

**POUR VÉRITABLEMENT PROMOUVOIR LA CULTURE, L'ARTISANAT
ET LE TOURISME, NOUS PROPOSONS DE :**

- Accroître l'attractivité des sites touristiques à travers des campagnes de publicité et l'accessibilité des sites ;
- Promouvoir les valeurs et le savoir-faire endogènes dans les politiques de développement, propres au Bénin. Ceci recommande une réappropriation de notre Culture ;
- Soutenir les initiatives de promotion culturelle et touristique locales et nationales ;
- Valoriser les arts plastiques ;
- Promouvoir les formes de tourisme respectueuses de l'environnement, des cultures locales et de la santé des populations (écotourisme, agrotourisme et tourisme culturel) ;
- Créer des salles de spectacles dans chaque département dont la gestion sera tripartite: l'Etat, les collectivités territoriales et les organisations professionnelles des hommes de culture ;
- Valoriser les colonies de vacances à l'intérieur du pays ;
- Introduire dans les programmes d'enseignements dans nos écoles et collèges l'appropriation de nos valeurs, de nos langues, de notre histoire, etc. ;
- Renforcer les capacités des acteurs et les infrastructures pour une véritable promotion de la culture, de l'artisanat et du tourisme ;



SPORTS

Les sports constituent un puissant moteur de développement trans-sectoriel que nous portons au cœur de notre programme.

C'EST POURQUOI, NOUS ENVISAGEONS DE :

- Promouvoir la pratique du sport à travers les activités physiques et sportives pour tous, les jeux et sports traditionnels et le sport pour personnes âgées ;
- Développer le sport de compétition dans une perspective d'émergence d'un sport de haut niveau en procédant à la détection et à la formation des jeunes talents, l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement des fédérations sportives, le sport pour les femmes, les handisports ;
- Former les ressources humaines sportives ;
- Renforcer le cadre institutionnel, organisationnel et juridique ;
- Soutenir la création des centres de formation ;
- Construire des stades omnisports ;
- Accompagner le développement de la médecine du sport ;
- Renforcer la communication autour du sport ;
- Encourager le sponsoring, le mécénat pour l'amélioration du financement du sport en adoptant des mesures incitatives fiscales et douanières en faveur des entreprises pour le financement privé du sport ;

AXE 16

INFRASTRUCTURES

Les chercheurs des sciences sociales ont démontré qu'il existe un impact positif du développement des infrastructures sur la croissance économique et le développement social équitable. Elles ont également une incidence directe sur la productivité et les rendements dans le cadre de la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et participent aussi à la formation de production des autres secteurs.

Notre pays le Bénin n'échappe pas à cette réalité qui s'impose à tous les pays au monde. C'est d'ailleurs pourquoi le développement des infrastructures au cours de notre mandat occupe une place de choix dans notre programme.

POUR CE FAIRE, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Développer et améliorer le réseau routier national ;
- Rénover et moderniser le réseau ferroviaire pour permettre une meilleure circulation des personnes et des biens ;
- Construction de logements sociaux ;
- Poursuivre les travaux de construction des infrastructures dans le domaine de l'eau et l'assainissement, l'électricité, les énergies renouvelables, TIC etc. ;
- Entretenir régulièrement les infrastructures réaliser ou à réaliser ;



**RESTAURER LA
CONFIANCE**
pour que
LE PEUPLE S'EXPRIME !

www.kohoue-agossa.com